VENTES PAR LE CONSTABLE

John Opeo ve M. et Mme Sim Luster. John Opeo ve M. et Mme Sim Lueter.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA
Houvelle-Oriéana, No 18,086—En vertu
d'au writ de fieri faciac à moi adres é par l'Hon.
E H Downing, juge 'e la Quatrième Cour de
Cité, dans l'affaire ci dessus numérotée et inti
initée, le procéderai de vendre à l'enchère
publique en mon entrepôt encoignure des
russe Valence et Camp, dans le aixième Dis
irist de cas'e ville, le VENDREDI, 4 février
1898, à 2 h p. m. présige, la propriété décriise ci-sprée, à savoir:
3 Vaches et l'veau,
Esiai fans l'affaire ol-dessus numérotée et
intitulée d'après inventaire enregistre en mon
bureau

Conditions Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY.
Constable Quatrième Cour de Cité.
36 jan—26 31—fov 4

6. Kirby Smith vs T. O. Russell.

DERMIÈRE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléana, No 35,129—En verta d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hom. W. R. Richardson, iuge de la Premiète Ceur de Cité de la Nouvelle-Or éans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon extrep êt, rue Lafayette entre les rue C sun et Magnains, le MARDI ler février 1898, à midi, de la propriété oi-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, un lot d'ins tallations de uvette, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et nu-mérotée d'après inventaire enregistré en mon

mérotée d'après inventaire enregistré en m bureau. Cenditions—Comptant sur les lieux ED. P. FULEY, Constable de la Première Cour de C. té 21 jan—21 26—fév 1 René A. Murphy vs Wm L. McBee.

TREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Souvelle-Orléans—No 34.749—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nou valle-Orléans, je procèderai à vendre à l'anchère publique, à mon entrepôt rue Lafayette, entre Camp et Magasine, le SAMEDI, 5 mirir 1898, à 1:30 heures A. M., la proprièté ci-après décrite, à savoir:

Un bicycle de dame, un lot de moubles de maison, etc. Haini dans l'affaire oi-dessus intitulée et nu-afrotée d'après un inventaire enregistré en

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de R. W. McClanaban. TOUR CIVILE DE DISTRICT pour la pavisse d'Orlèans No 54,970—Division RAvis est par le présent donné aux créanciers de
estre auccession et à toutes autres personnes
intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours
qui auivront la présente notification, les raisons
(e'îls en ont) pour lesquelles le compte
grésenté par Solomon Wo'ri adménistrateur de cette auccession, ne serait
pas approuvé et homologné et les fonds
distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Gréfier.

28 janv-28-fév 1 6

Saccession de Mme Caroline Herberger.

Derger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pato'ase d'Orléana—No 54.045 Division
D-Avin est par le présent donné aux créansiera de cette succession et à toutes autres
parsonnes intére-sée d'avoir à déduire dans les
disjours qui suivront la présente ut tification les
raisens (a'il en on ont) pour lesquelles le compte
final présenté par Joseph F. Herbyrger administrat-ur de cette succession, no serait
pas approuvé et homologné et les fends distribuée conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Carroll et Carroll. avocats.

Carroll et Carroll, avocate. 28jan-28, I, 6.

Saccession de John R. Ford COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'oriéans.—No 54.088—Division U—Avis est par le présent donné aux srésenters de cette succession et à toutes antres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la grécente notification les raisons (s'ils en ont, pour lesquelles le compte préserté par Charles J. Mott. exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et hemologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

hemologue et les fonds distribués conforment au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.

28jan—28-fév 1 6 Greffes

Succession de J. R. Lund. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parelase d'Orléans, No 55, 463—Division B
—Attendu que J. Zach Spearing a présenté
me pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des
lattres d'administration dans la succession
de feu J. R. Lund, décédé intestat,
swis est par le présent donné à tons
caux que cela peut concerner d'avoir
à déduire dans les dix jours, les raisons pour
lesquelles in ce serait pas fait droit à la dite
pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN 22 jan-22 26 31

Succession de Jon D. laney.

COUR CIVILE DE DASTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,054—Division B—Avis est par le présent denné aux créansiers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à dédaire, dans les dix jours qui snivront la présente notification, les raisons (s'ils en onte pour le présente ne configuration de la compte final présente des dix jours qui snivront la présente net final présente de considér le compte final présente le compte final présente le compte final présente le compte final présente de la compte del compte de la compte de la compte de la compte de la compte de l pour lesquelles le compte final pré-senté par Mme Ellen Delaney, femme de Gus L. Bernoudy, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuve et ortte succession, ne serait pas approuve et clogué et les fonds distribués conformé-Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Graffie

22 jan-22 26 31

Auccession de Patrick Denn. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-resse d'Orléans-No 55, 447-Division C -Attendu que Pa rick J. McMahon, a pré-enté ma pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lethas a dadministration dans la succession de feurarick Dean, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il me serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN. 21 janv-21 25 30

Seccession de Joseph Oteri. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orlèans, No 55,479 - Division C.
Attendu que Frank Zengei, administratour
pablic, a présenté une pétition à la Cour à
l'effet d'obtenir des lottres d'administration
dans la succession de feu Joseph Ote-i, décelé intestat; avis est par le présent donné
à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à
dédaire, dans les dix jaurs, les raisons pour les
quelles il ne serait pas fait droit à le dite pétimen.
Par erriva de la Cour.

Par erdre de la Ceur PAUL O, GUERIN, Grefiner.

Succession de Elijah B, Perry. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55, 453—Division E—
Altendu que Elijah R. Perry, neveu du défrut,
a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtomir deslettres d'administration dans la succession de feu Elijah R. Perry décédé intestat;
avis est par le présent donné à tous
conx que cela peut concerner d'avoir à déduire,
dans les dix jours, les raisons pour lesquelles
Researait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
¡PAUL O GUERIM,
Greffier.

23 janv-23 27-fév 1

Succession de David Ingram Pursor. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans—No 55, 472—Division E — attendu que Brittain B. Parser, a présenté me pétition à la Cour à l'effet d'ortenir den lettres d'administration dans la succes-sion de feu David lugram Purser, décédé intertat; avis est par le présent donné a tous neux que cela peut concerner d'avoir à dé-duire, dans les dix jours les raisone peur deque les il ne serait pas fait droit à la dite pédition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Farrar, Jonas. Krotsch nitt et Gurley.
23 jan-23 27-16v 1 

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

AMNONOS JUDICIAIRE. PROPRIETE DE VALEUR DANS LE SECOND

DISTRICT Nouveau No 613 [ ancien No 37 ] rue St Philippe entre les rues Chartres et Royale.

Succession Vincense on Charles Pietze on Pizz: et son épouse. Geur Civile de Dis'rict pour la Paroisse d'Or léans, — No 35,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER-PLACIDE & BREAR & ESCOFFIER-PLACIDE J.

SPEAR, Encanteur-Bureau, No 813 ras
Commune-MERCREDI 2 mars 1898, à midi,
il sers vendu sux evelères publiques à la
Bourse d'Enoan de la Nouvel e-Orieans, 71.7
ras Commune, entre les rues Carondelet et
St-Charles, en vertu de et conformément à
un ordre de l'Hon H. N. Rightor juge de la
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en daté du 18 j-nvier 1898, pour 'e
compte de ladite succession les propriétés déouties ol-dezagus à aspoirrites ci-dessous à savoir— Un certain lot de terre avec toutes les bâtis-

Un certain lot de terre avec toutes les oatsace et amélorations qui s'y trouvent situé
dans le second district de cette ville, dans
l'ilet bornée par les rues St Philippe, Uraniines, Royal e Chartres, mesurant en mesure
frarçaise, 36 pieds de face à la rue St Philippe sur 80 pieds de profondeur, connu par le
nouveau No municipal 613 (ancien 37) rue St
Philippe

Philippe.
Termes at conditions—Un tiers su plus Termes et conditions—Un tiere su pue comptant, le balacce à un et deux ana, por tant huit pour cent par an d'intérêt, avec lien du vendeur et hypothèque péciale sur la propriété, honoraires d'avorat en cas de procès, et les clauses d'assurances, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1898, et déposer 10 0,0 du prir d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vante par levant Fé ix J. Puig, notains aux frais de l'acquérent aite, sux frais de l'acquéreur. 26 jany - 26 - féy 2 9 16 23 - mars 2

## ANNONCE JUDICIAIRE. DEUX JOLIS COTTAGES.

No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais, No 1225 rue Kerlerec, entre

St-Claude et Marais, Seulement à un ilet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchée, Cars, etc., dans nn joli voisinage et s'amélio-

rant jourcellement. La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé. Aug. Cabiro et al va Gaston Cabiro

- et al.

No 55,199-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIUS J.

SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813
rue Commune MERCREDI, 16 février 1898,
à midi, il sera vendu à l'enchère sublique à la
Bourse des Propriètés Fonqières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St.
Uharles et Carondelet, en vertu de ét conformément à un jugement rendu le 7 janvier
1-98 et signé le 14 janvier 1898 par l'Hon.
Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire
ci-dessu- mitulée, la propriété ci-après
décrite, à savoir—

ci-desur- mitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir
1: Un certein of de terre situé dans le troisième distret de ce le ville, dans l'îlet No 382, boiné par les rues Kerlerec, Columbus, St. Claude et Marais mesurant 30 pied-6 pouces de face à la rue Kerlere sur nue profondent de 120 pieds 10 p.u.s., ensemble avec foutes les bâtie-es et améliorations qui s'y trouvent, coanu comme le numéro municipal 1225 rue Kerlere. les améliorations consistent en un joli cot-

1es amenorations consistent en un joi cor-tage ayant corridor de côté, galerie, 4 gran-des chambres, 1 cabiner, 1 offi e; une bâtiese a un étage attenant ayant 2 chambres, cuve, waterwork, paits; une bâtiese dans le fond avec 2 chambres, lieux d'aisance, etc., etc. 2º Un certain lut de terre situé dans le trisième district de cette ville, dans l'ilet No 281 horre ner les rous Warlerse, St Clanda tri isième district de cette ville, dans l'ilet No 381, borné par les rues Ker'arec, St Claude. Marais et l'arebue Esplanade: le dit lot conformément à un p'an d'Edgar Pillé, voyer, en date du 18 novembre 1897, pommence à une distance de 118 rieds 10 pouce et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et maurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerleiseo, 112 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur aur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais, 21 p'eds 5 pouces et 2 lignes de large ur sur la ligne du fond, c'4 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St Claude, alors sur une legne courant un angle droit vers la rue St Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble de 47 pi de 11 poucés et 5 lignes, ensemble avec les bà isses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1216 rue K-tlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec manisarde, ayant corridor de côté galtrie, 4 chambres, 2 cabinets dans le corps de log s, unisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fo d, water-works cuve, lieux d'aisance, etc. Termes et Conditiona—Un ties ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste a un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paieme t final, et toutes les clauses suelles de garantis; les acquéreurs auront à assumer les taxes de 1898 en sus du prix de leur adjudication et un déde 47 pir da 11 popoés et 5 lignes, ensemble sus du prix de leur adindication pôt de dix pour cent au [moment de l'adjudica-tion. Les actes de vente; pardevant (harles

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété du Deuxième

N. Soniat, notaire, aux freis des acqtéreurs. 15 janv-15 16 19 26-fév 2 9 16

District, Avantageusement située, Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de merche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als. No 55,233 -Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

DAR SPEAR & ESCOFFIER-PLACIDE J.

DAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J.

SPEAR Encantour Bureaux No 813 rue
Commune. MERCREDI, le 16 février
1898, à mid. il s.ra v. ndu à l'enchère pub'que à la Bourve des Propriétés Foncières
de la Nouvelle 0-6 a.s. 717 rue Commune.
entre les rues St Charles et Carondelet, en
vertu de et cénformément à un jugement res du
et signé le 7 lanvier 1899 par l'Hon T. C. W.
Ellis, juge de la Cour Civile de District pour
la pariése d'Orléans dans l'affaire cideasus
intitulée la tropriété de valeur on-descous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, dans la ville de la
Nouvelle-Orléans Louisime, sithé sur la côté
est de a rue ROYALE, entre les roes DUMAINE et STE ANNE, ilet borné par la rue
CHARTRES, neaurant 37 rueds 3 paucre de
face à a rue ROYALE sur 127 pieda 10 pou
ces et 518 de profondent; ent e l'ignes parailèles, b rué su-andessus par a propriété aurefois appartenant à F. Grima ensem e a rec
les tà lisses et améliorati-n qui s'y trouvent.
Les améliorations consistent en ur e élég neré-idence ayant six chambres, l'atisse au fond
avec trois chambres, oiterne, hydrant latrines etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus

nes etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance a'il y en aen un et deux are avec intérêt au taux de 800 par au sur les pa'ements différés devant ter représentés par des billets de l'acquéreur de vant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'av cat en cas de procèpour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10010 de son enchère au noment de l'adjudication. noment de l'adjudication Acte de vente pardevant F. J. Aleix, no-taire, aux frais de l'acquéreur 12 jan-12 18 19 26-fév 2 9 16



26 1<sub>i</sub>4 Henres à Chicago. 22 1<sub>1</sub>2 Heuren à Louisville. A St. Louis. VENTES A L'ENCAN

PAR PAUL & GURLEY. AMNONCE JUDICIAIRE.

Un Excellent Placement Le Joli, Commode et Conf rtable COTTAGE DOUBLE,

Nos 415 et 417 rue Derbigny, près Conti. Succession de Nicholas Stumpf.

No 53,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E. No 53,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR PAUL & GURLEY Albert PaulEncauteur—Bareau No 727 rue Commune—Le MARDI. 8 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Numéro 629 rue Commune près Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. siègeant en lieu de l'Hon Geerge H. Théard, juge de la la dite Cour Division E. main enant absent en date du 31 décembre 1897, in re et pour le compte de la succession de Nicole Stumpf (No 53,116 du dossier de la dite Cour il sera vendu à l'encan—
Un certain lot de terre ensemble ave toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le fa cond disrict de cette ville, dans l'ilet 220, borné par les rues Derbigny, Roman. Conti et St Louis, désigné par le No 2 dudit ilet sur un plan de Louis Pille en date du ler mai 1841, et mesurant 25 p'eds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur entre ligues parallèles de 148 pieds mesure ang a'se.

Aussi (et ensemble avec les ci-dessus) la portion du f nd du lot No 3 se joignant au lot No 2 dans le fond et mesucant 26 pieds, 6 pouces et 3 lignes de prefond ur dans le fond du Let No 3 sur une profondeur entre lignes parallèles de 18 pieds formant un L au lot No 2.

Les améliorations consistent en un joli, confontable et désirable cottage double, bien sub-

No 2.

Les améliorations consistent en un joil, confortable et désirable cottage double, bien subdirisé, connu par les Nos 415 et 417 rue Derbiguy, locali é excessirement attrayante que pluximité des marchés, églises, etc. Un place-

pioximité des marchés. églises, etc. Un placement rémunératif et permanent.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'a quéreur et la balance à un crédit de un et deux ans avec les clauses usueltes de sécurité, portant intérêt an taux de 8 0,0 à partir de la date ju-q au paiement. Act- de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo W. Dearing, notaire. L'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de ville et d'Eist pour l'aunée 1897. Un dépôt de 10 0,0 exigé au moment de l'adjudication.
8 jan -8 9 16 23 30 fév 8

ANNONCES JUDIC'AIRES.

VENTE FAR LE SHERIF. ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée du Quatrième District.

Connue comme ancien No 388 rue Deuxième. Charles Campbell vs Mme Stasta

Campbell, femme de John Siss. COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUB LA Daroissa d'Orléans-No 51, 322-En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroissa d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intimée ja proéde si à la vente à l'enchère sublique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 63 true Commune, entre les rues Campet Stellarles, dans le Premier District de cette ville, le Jr UDI. 17 février 1898, à midi, de la propriete c.-apres decrite, a savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les
bà'isses et améliorations qui s'y treuvent et
les doite, vei-s, se vituder, privilèges et
avantages qui y appartiennent, sindé dans le
qu trième district de ce te ville, dans l'ilet
borné par les rues Deuxième, Traisième StDenis et St Patrick, désigné par le numéro
"sept." sur un plan annexé à un acté passé
pardevant T. R reshide, anciem notaire, le 14
luin 1853, et mesurant trente plois de face à
la rue Deuxième sur cent trente deux piels
'de profompeur, plus ou moine. La hátise est

de profonpeur, plus ou moin\*. La bâtiss connue comme le No 388 rue Deuxième. Saisi dans l'affaire ci dessus. Conditions—Comptant our les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orlé R. H. Browne, avocat pour le plaignant. 14 jun - 14 16 21 28—fev 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente du shérif d'un grand as sortiment de meubles de bureau de prix et de

LIVRES DE LOI AINSI QU'UN COFFRE FORT EN FER, ETC. The Morris Building and Laud Im provement Company Limited ve Sidney I. Heinemann. COUR OI ILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans-No 54,827.—En ver-

valeur.

Our of the Der District pour ta Daroisse d'Oriéans—No 54.827.—En ver-tu d'un writ de fi-ri faclas à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District peur la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire oi-de-sus intituiée, je procèderai à la vente à l'enohère publique sur d'Orléans, dans l'affaire ci-de-sus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés. MARDI, le ler février 1898, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite. à savoir—

Dans la chambre 318 et l'arrière chambre au 3me étagede la Bâtisse Hennen. à l'encoignure des ues Carondelet et Commune.

Le contenu du dit burs u consistant en un grand assortiment de meub es de bureau. livres de loi, bibliothèque, tapis, rugs, etc., sinei qu'un c fire fort en fer, le tout d'après inve taire enregietré
Saisi dans l'affaire ci-des-us.

Cond tions—Comptant sur les lieux.

Saisi dans l'affaire di-deseus.

Cond tions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Edward Rightor, avecat pour les plaignants.

19 jan—19 20 24 30—fév I

AVIS AUX CREANCIERS

W. N. Villavaso et J. Dibes vs ses creauciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Cparolase d'Orléans—No 44,630 —Division C—Avis est par le présent donné aux oréanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (a'ils en ont) pour lesquelles le compte finsi présenté par E. Randolph Gurley ayudic des créan lers dans l'affaire ci dessus intitulés ne serait pas approuvé et homologué et les ne serait pas approuvé et homologué et le fonda distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Corr PAUL O. GUERIN. 28 jan 28-fév 1 6 Greffiei

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile

de District pour la par les d'Orléans—
Leopold Keiffer vs ses Créanciers—No 55,292

—Cour Civile de District, Division C—Ordre de
Cour—Qu'une rénnion des créanciers du pétitionnaire, Leopold Keiffer, soit convoquée et
enne pardevant William Ardill netaire public, en son buréan, No 830 rus Commune, en
cette ville, commençant MERCREDI le 9ème
jour de fèvrier 159 v. a 1 heures A. M., dans
le but de considérer et déterminer sur l'a-plication dut pétitionnaire pour un feòt, etvoter ent teutes aufres matières qui pour aint
leur être soumles, et que dans l'intervalle
routes procédures indiciaires contre la person
ne al si que les biens dodit pétitionnaire
soient s'avendues, et que W. K. Horn, Esq.,
a vicat, soit nominé pour représenter les créaniers a sent, dans cett affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1898.

[Signé] F. A. MONROE, Juge,
Pour copie conforme
JAS, D. RANKIN, Député Greffier.
6 janc—6 17—1év 9.

ETAT DE LA LOUISIANE-COUR CIVI-le de District pour la paroisse d'Orléana-L 1-de District pour la paroisse d'Oriens -No 55, 83-Cour Civile de Di triet, Division C.-Nathan Hireb va ses grancie s.-Ordre de C.—Nathan Hirsh va sesoreancie a.—Pdrede Cour —Qu'mea réunio. des cleanciers du pétitionnaire Nathan Hirsch soit o nvoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire public en son bureau, No 870 rue Commune, en cette vide, commençant le MARDI. Sme jour de fèvrir 1898 à 11 heures A. M., dans le but de considérer et détermin r l'application du péti founaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourra'ent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures, udiciaires contre la rerronne ainei que la prop le é dudit pérititionnaire soient suspenduce et que Herman Michel, Esar, ave-cat, soit nommé pour représenter les créan-ciers absents dans cette affaire Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1998. (Sig 6)

F. A. MONROE, Juge

(Sig 6) F. A. MUNKUR. or Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

ANNONCES JUDI IAIRES.

FENTES PAR LF SHERIP ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un îlet de terre de va-Kocke & Hernandez vs Mme W. D. leur, etc., dans le Quatrième

District. Sigmund Mendelsohn vs Joseph J. Hebert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans—No 55,219—En versu d'un wiit de saisée et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intiulée, je procederal à la vente à l'enchère publique. à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JE DI, 24 février 1898, à midl, de la propriété d'après décrite, à as-voir—

midi, de la propriété di après décrite, à asvoir--Un certain ilet de terre, ensemble avec tous
les droits, voies, servitures, privilèges et
avantages qui y appartiennent, situé dans le
Quatrième District de cette ville, désigné
comme ilet No Souxante Huit sur un pisn
dressé par Louis H. Pilié, voyer, et dépesé
pour référence en l'étude de E Bouny, ancien
notaire en cette ville, dont une copie du dit
plau est sanexé pour référence à un acte
pa sé pardevant E. Barnett, ancien notaire,
ies rue- Jonhson, Prieur, Seconde st Troisème,
et est subdivisé en dix huit lots de dimensions
variées, numérotés de un à dix-huit inclusivement.

ent. Saisi dans l'affaire oi dessus. Conditions—Comptant aur les lieux:
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
A. J. Dowers, avocat du pla gnant.
21 jan 21 22 28—fév 4 11 18 24

ANNONOR JUDICIAIRE. Vente de de ux grands terrains de valeurs situés dans le Septième District.

F. Rivers Rishardson vs Mine Jacob

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 55,258—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honerable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire et dessus intitulée, le procéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nes 629 et 631 rus Commune, entre Campet St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété el après décrite, à savoir. Deux certains lots ou portione de terre, en-

Deux certains lots ou portions de berre, en semble avec les l'âtisses et amélioration; qui s'y trouvent et les droits, voies, privièges et avantages là dessus y appartenant ou de quelque f con en dépendant, situés dans le septième district de cette ville sans l'ilet désigné par le numéro quarante quatre (44) borné par les rues Esther, Lowerline, Pine et Wal', lesque's dits lots ou portion de terre sont désignés par les numéros deux et quatre (2 et à) dudit ilet, et meaurent comme suit à savoi: Le loit numéro deux mesurent quatre-ving-dix pieds de face à la rue Pine sur cent vingt pieds de face à la rue Pine sur cent vingt pieds de face à la rue Lowerline sur cent vingt pieds de face à la rue Lowerline sur cent vingt pieds de face à la rue Lowerline sur cent vingt pieds de face à la rue Lowerline sur cent vingt pieds de face à la rue Lowerline sur cent vingt pieds de face à la rue Lowerline sur cent vingt pieds de face à la rue commençant à une distance de quatre-vingt dix pieds soit de l'encoignure des rues Esther ou Wall.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant aur les lient.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la parciase d'Undans. Rufus i. Foste: avocat peur e pla guant. 21 janv-21 28-fev 4 11 18 24

ANNONUE JUDICIAIRE. Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Cotisée et Cadiz. Dans l'ilet borné par lesdites rues et

les rues Valence et Perrier. Mutual Loan and Building Co. vs Wm

a midi, de la proptiété ol-après décrite, à savoirUn certain lot de terre ensemble avec les
bâtis-es, améliorations, etc., qui s'y trouvent,
aitué dans le Sirième Dis-vict de cette ville,
dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Colisée,
Valence et Perrier, formant l'encoignure des
rues c'adiz et Colisée et mesurant quarantecinq piede de face à la rue Celisée sur cent
pieds de profendeur, entre lignes parallèles,
et faç de sur la rue Cadis. Ledit lot est composé ide teut le lot désigné par le No 14 et
qu'inze piede du let contigu désigné par le No
13 sur le plàn dépo-é dans le burean de Harry
H. Hodgsen, encanteur, une copie duquel est
annexée à un acte passé pardevant Jeff C.
Wenck, netaire, le 18 juin 1996.
Saisi dans l'affaire oi-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

EPANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisee d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour les plaignants.
21 janu-21 22 28 fév 4 11 18 22

Dart & Kernan, avocats pour les plaignants 21 janv-21 22 28 fev 4 11 18 24

ANNONOR JUDICIATER

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième

Distric', Formant l'encoignure des rues Douane et Trémé, et portant les numéros municipaux 1318 rue Douase et 130 rue Tremé.

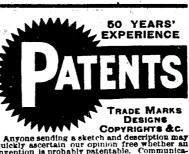
Veuve A. Grima ve Victor Manberret. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans-No55.261—En verta d'un writ de saisie et vente à mei adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Breanteurs. Nos 620 et 631 rue Commune entra les rues Camp et 8t Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEU. DI, 24 février 1898, à mid., de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans 'e' Deuxième District de cette ville, dans l'ilet o 128, borné par les rues Donane, Canal, Trémé et Fank-lin lequel dit lot est désigné par le No 1 de l'ilet 18 aur un pian de Bourgerol en date du 4 decembr : 1838 et annexé à un acte de 1611 De Armas, en dare du 3 janvier 1839, for aut l'encoignure des rues Donane et Taémé et meaurant vinet ix pieds sept ponces et cinq dignes de fese à la rue Donane aur une vroiondeur de cent quatorze pieds et face à la rue Trémé. Aequis par le défendeur de la succession de C. M. Hayvairt, par acte parde vant Théo Ruisson, ancien notaire, en sate du 6 jauvier 1875, enregistré au Bureau de Transferte, liyre 104, page 580.

Sarsi dans l'affières oi-dessue.
Conditions—Comptant sur les lieux.

Shém Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant 21 ser 24 vant 21 ser 21 28 e fev 4 11 18 24 Un certain lot de terre avec les améliorations

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant 21ian—21:28— fév 4:11:18:24



Anyone sending a sketch and description may ulckly ascertain our opinion free whether an avention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents se. Oldest agency for securing patents. its taken through Munn & Co. receive notice, without charge, in the

handsomely illustrated weekly. Largest cir-ulation of any scientific jou nal. Terms, \$3 a ear: four months, \$1. Sold by all newsdealers. WINN & CO. 361Broadway, New York F. Rivers Richardson, avocat pour munn & CO. 361Broadway, New York gnant.

21 jan-21 22 28-fev 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIP. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un cottage double.

Moller. Moller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orléans—No 55, 427—En vertu
d'un writ de fieri facias à moi adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'affaire of dessus
intitulée, je jprocéderai à la vente à l'enchère
publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos
829 et 631 rue Commune, entre Camp et St.
Charles, dans le Premier District de cette vile.
LUNDI, 7 févriar 1898, à midi, la prepriété
si-après décrite, à savoir—

LE COTTAGE DOUBLE EN BOIS Situé sur l'avenue Pélican, entre les rues Powder et Bonny, borné par la Jue Alix dans le 5me District de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shárif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour les plaignants.
26 jan—26 29—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un intérêt indivis dans

une propriété du De nième

District. Count comme No 1904 rue Ursulines. Pierre Descampe vs Charles J. Vnillot OUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroissed Orléans—No 55,321—En vertu d'un writ de saisié et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroissed Orléans, dans l'affaire ci-dossus intiparoissed 'Orieans, dans l'affaire di-dessus int tulée, je procèderai à la vente à l'enchère pu blique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville ie JEUDI, 24 février 1888, à midi, de la propriéte oi après décrite, à savoir:

propriéte ci-sprès décrite, à savoir:

Le tiers indivis d'un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y tronvent situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet b'uné par les rues Ursulines, Roman, Prieur et St Philippe, mesorant à une distance d'aviron trente pieds de la rue Roman vingt quatre pieds de face à la rue Ursulines sur une profondour en tre lignes parallèles de soixante huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Condiuon—Com, taut sur les lieux.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. J. Meral, avocat pour le plaigpant.

122 jan—22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente par le Shérif de la Bâtisse d'Eglise en Bois à un Etage, Toiture en Ar-

doises, Située à l'encolgaure des rues Laurel et Bellecastle.

Et de la Résidence en Bois à un Etage, Toiture en Bar-

Dans l'ilet borné par les rues Valmont

deaur, Le terrain mesuraut 28 piede par 110 A l'afrière de tadi e Eglise. W. C. Faust et Jas McRacken, rece-

veure de la Pelican Homestead and

Building Association vs Ezekiel Warmington. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa OUR CIVILE DE DISTRICT pour la parisse d'Oriéans-No 55,376 - En vertu dun writ de saisie et veute à moi adresse par l'Honorable Coar Civile de District pour la paciese d'Oriéans, dans la affairo-i-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 nu Commune, entre les rues Campet St.Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, -24 février 1848 à midi, de la propriété ci dessous déorite, à savoir:

Un lot de torre, ensemble avec les tâtisse Mutual Loan and Building Co. vs Wm R. Bate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la droits, voies priviléges et servitudes qui y appartiennent en quéque sorte, situé et sant dans le Sixème District de la Nocrelle Ordrans dus l'affaire ol dessus intitulée, je procéderai à la cente à l'enchère publique à la Bourse des En anteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, eatre les rues.

Camp et St. Charles, dans le Prem er District de cette ville. le JEUDI, 24 février 1998, a midi, de la propriété ol-après décrite, à savoir—

Lin certain, let de terra ensemble avec les l'un let de terre, ensemble avec les fatisses et autélorations q is y trouvent, et tous les dans les viens papartiennent en quéque sorte, situé et sant ans l'est de la Nocrelle Ordens. Line dans l'ilet décigné par le No "quinze" sur l'ancien plan du "Faubourg d'avat" et maintenant par le No 135 sur le nouveau plan fait var Henry C. Brown, vover. berré par les rues Annon l'ation (ancienture de cette ville, le JEUDI, 24 février 1998, a midi, de la propriété ol-après décrite, à savoir—

Lin certain let de tarra ensemble avec les fatisses et autélorations q is y trouvent, et tous les caudiorations q is y trouvent, et au diorite, and partieur de la Nouvelle Ordens. Line dans l'ille partie de la Nouvelle Ordens. Line dans l'ille partier de la Nouvelle Ordens. L'incare partier de la Nouvelle Ordens. L'incare l'est étamétre dans la partier de la Nouvelle Ordens. L'incare partier de la Nouvelle Orde ville Ledit lot meeure Vingthuit pieds de faoe à la rue Laurei sur Cent dix pieds de pio-fondeur, entre lignes parallèles et forment l'encoignure des rues Laurel et Bellecast'e. Salei dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart. avocats des plajgnants.
22 janv—22 23 28 - fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE D'UNE PROPRIETE DE VALEUR DANS LE PR MIER DISTRICT.

Carson Mudge vs L. D. Herbert. Carson Modge vs L. D. Herbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT peur la paroisse d'Oriéans—No 54,623—En vertu d'un writ de fieri facins à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus intitalée, je procéderai à la vente à l'enchère subtique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les roes Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette vil'e, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, de la propriété ci-desseus décrite, à savoir:

Tois certains lots de terre, ensemble avec. di, de la proprièté di-dessous décrite, à savoir.

Tois certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par l'allée Jane, les rues Palmyre, White et Bank désignés comme ilet "P" sur un pian prive de L. Surgi, en dépôt à la "Hibernia Insurance Co" les dits lots sont désignés par les Nos 25, 27 et 25 et mesurent comme suit: Lot 26 mesure vingt six pieds espt lignes de face à l'allée, Jane, le même dans le fond, par cent quatorze pied, ouze pouces. Lot No 27 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, sur sent qua orze pieds onze puces et sept lignes. Le lot No 28 mesure vingt six pieds espt lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, par cent qua roppi de un pouce espt lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bank et cent quinze pieds sir lignes aur la ligne le séparant du lot No 27.

Saisi dans l'affaire ci desans.

Saisi dana l'affaire ci dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la parciese d'Urléans. Theo. Co'onio, avocat pour le plaignant. 31 dec-31-jan 171 2128-fev 3

ANNONCE JUDICIAIRE. Une Bonne Chance pour se Procurer une Charmante Résidence Dans le Septième District

Portant le No Municipal 820 rue Dublin. A Proximité des Chars, du Marché, des Eglises et Ecoles, etc. Thomas Sally vs Mme Fergus Hathorn

Thomas Sully vs Mme Fergus Hathorn

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans-No. 55 150 -En vertu
d'un wit de sais et vente à moi adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procédersi à la vente à l'enchère
publique. à la Bourse des Encanteurs Nos
629 et 631 rus Commane, entre les ruse Camp
et St-Charles, dans le Premier District de
cette ville, le JEUDI, 24 février 18 )8, à
midi, de la propriété el après decrite, a savoir.
Un certain morceau ou portion de terre s'tué
dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 92, lequei ilet est borné par les ruces Buthe Maple, Dublin et Danto et mesurant quatre vingt d'x pieds de face
à la rue Burthe, sur une profondeur de deux
cent espt pieds six poucés entre lignes parallèles, et e'ant comrosé des lots originaux 5, 6
et 7 et parties des lots originaux 1, 12, 13,
18 et 19 d'après le plan originaldu dittle; les
amélie ations qui s's trouvent portent le ho
Municipal 820 rue Dublin.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur es lieux.
FRANK MARQUEZ;
Shérif Civil de la Pároisse d'Orléans.
F. Rivers Richardson, avocat pour la plaigaant.
21 jan—21 22 28—fev 4 11 18 24

STREAT DE LA Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 625 rue du Canal. Nonvelle Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie publie l'état suivant pou année finiscant le 31 décembre 1897 : A ajouter-Prime-non acquises 1896...... 48,763 60 \$222,112 94

A joutes—
Intérêt \$3,409 79
Loyer \$8,398 25
— \$17,808 04 \$239.920 95 Déduire : Pertes payées— Sur risques de feu ... \$72,400 22 sur risques de mer ... 6 02 Sur risques de rivière 370 57 \$72,776 81 Réservé peur pertes non ajustées et non payées de 1896... 7,393 01

Dipenses générales Agence et légales... 27,400 47 \$91,929 51

Réservé pour primes non acquises 1897 52,232 00 Bréservé pour pertes non aquatées et non payées...... 9,614 50 \$61.848 50 ..... \$30 033 01

1897..... 20,000 00 Profit net de 1897.... 10,083 01 \$ 30,083 01 ACTIF. Billets à recevoir...... 8 4.647 2 Primes en voie de collection...... Billets garantis sur nantissement... Comptant on main......

. 154,193 41 21,600 00 1,404 00 525 00 

Librairie et meubles

\$291,920 92 PASSIF. 912 00 Dividende de décem-

bre 1897...... 8,000 00 Surplus 21,132 42 \$291 920 92 L'état didessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie. Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1895. (Signé.) PAUL CAPDEVIELLE. (signé) JULES MONTREUIL. Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce l'ime jour de janvier 1898.

(Signé.) CHAS. T. SONIAT,

ANNONCES JUDICIAIRS. VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIATRE. Vente de Propriété du Premier

District.

Resetta Gravel and Improvement Com-

pany vs Louis J. Haber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,630—En ver-tu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oridana. dans l'affaire oi dessus intitulée, je procéderat à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rus Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir— Une ceita'ne pertiou do terre, située dans l'ilet No 680, Premier District de cette ville, horné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Banks et Baudin, mesurant quatre vingt sept pieds de face à l'avenue Hagan s'ur cent quatre pieds un pouce et deux lignes de proton deur et liésigné sur les listes d'assessement de la ville de la Nouvells-Orléans comme lots Nos Un, Deux et Trois.
Saisi dans l'affaire ci-dessus

Saini dans l'affaire oi-dessus Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la parcisse d'orléans
uck. Waishe & Buck. avocats pour les plaignants. 28 janv-28-fév 4 11 18 25-mar 3

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété Améliorée de valeur du Sixième District.

Formant l'encolgaure de l'avenue Henry Clay et de la rue Constance dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Magazine et Webster.

Mutus Loan and Building Co. vs William Villavaso.

William Villavaso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA patoisse d'Orléans, No 54.055—En vertu d'un writ de sais e et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civi'e de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-deasus intitulée, le procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et Bt-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 mars 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certain portion deterre avec les bâtisses et amé ièrations qui s'y trouvent, attoé dans le sixième district dans l'îlet borné par l'avenne Henry Clay, les rues Constance, Magazine et Webster, étant i'llet No 23. Bur heville; ladits portion de terre forme l'encoignere de l'avenne Henry Clay et de la rue Constance et meaure trente-un pieds sept pouces et trois liznes de face à l'avenne Henry Clay, la même largeur dans le fond, aur une profondair enwe lignes paral èles et face à la rue Constance de cont trente-sept pie ls six poucés; la dite portion est composée da tout le lot original dé igné, par le No 9 et la portion de feçade du lot désigné par le No 10 contign au dit lot No 9 immédiatement dans le fond. Le tout d'arrès un devis non signé aunexé à un acte le 8 anti 1876 dans les archives notariales de Jeff C. Wenck.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

Shérif Civil de la Paroisae d'Orlèans.

Dart & Kernan, avocats pour les plaignante.
28 jan—28—fèv 4 11 18 25 mars 3

Avis aux Contribuables.

Le soussigné informe ses clients et le public qu'il s'occupe de prendre des affi favits pour le palement de licences et de remplir les re tours d'assessements.

F. D. CHARBONNET. Notaire. No 606 rue Giavier, coin Camp. N. O. 23 jany-1m-dim mar ven

Trente-unième Etat Annuel

Compagnie d'Assurances Germania DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE. Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 189

CONFORMEMENT & on qu'exige se charte. cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897 Primes sur incendies, \$268,648 47 Primes maritimes.... 748 00 Primes des rivières... 342 93

\$269,739 49 A ajouter: Primes non acquises de 1896 . . . 68,000 37 d'agence......... 24,003 24

Fonds de surplus, 1896..... Total.... 8354,164 77 Pertes payées Sur risques de feu....\$110,271 11 Bur risques de rivières 7 72 70 392 29 missions...... Taxes, licenses, et dépenses du Board of Underwriters..... 6.146 51 Profise Drute \$120,881 01

Béservé pour—.
Primes nou expirées . \$82,699 61
Peries payées et nou ........ 20,181 40 .... 20,18140 payées..... Dividende 4 0,0 payable En janvier 1898 .... 8,000 00 Fonds de surplus ..... 10,000 00 ACTIF. 55,683 55 152,437 50 

**§**320.531 01 20.181 40 8320.881 01

Oct expersest une copie juste et correcte des livres de la compagnie. JACOB HASSINGER, Président. J. EDMOND MERILH. Vice-Président. OTTO T. MAIER, Secrétaire Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Luc., ce 13me jour de tanvier GEO. C. WALSHE, Notaire Public. (SCEAUS)

Southern Insurance COMPANY

OF NEW ORLEANS.

Quinzième Etat Annuel.

Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.) Nile-Orléana 14 janvier 1993 La Compagnie, conformement à sa charte, phblie l'état suivant de ses affaires pendant l'agnée écouléele 31 Décembre 1897

Primes reques: 

\$400,225 87 

A déduire :

Réservé pour les primes hon acquises de 1897. . . . . \$142,170 69

Primes rembourées. . 50 401 05

Résesurances . . . . . 37,453 79 230.025 55 The State of the \$290.034 37 A sjonter: 

- 222,914 87

50 00

20 00

\$92,753 73

Becettes nettes \$315,568 65 Total ...... \$115,450 86 Commissions ..... 56,862 61 

Mones: Dividende de juillet 1897...... 12,000 00 \$34.504.71 A ajouter: 47,500 00

Réserve et fonde de surpins 31 désembre 1897......\$102 004 71 AUTIF Comptant en Dinque et au bureau 80,208 07 \$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 1021 82,000 bons de la Louisiane 4 peur seus, à 100 80,000 00 80,000 00 

35,000,00 rimes en cours de perception... Meubles, installations, coffrefort; 2.000 00 \$574,134 35 C spinal-actions ..... --\$800,000 00 esservé pour risques non expiré 

Comptes non payés de décembre 1897..... Fruda de Tésurve et de surplus 31 déc 1897...... 102,004 71 L'état ol-dessus set une copte exacte et cor-ce :cedes livres de la Compagnie. ERNEST MILTEN BERGER, Président. S'OTT MCGEHEE, Socrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nonvalle-Orléans, 14 janvier 1898. (Sceau) CHAS. J. THEARD. Notaire Public.

A une réunion du Burcau des Directeurs te nue ce jour, un dividende semi annuel de QUA-TRE POUR CEVTA 6º6 déclaré, et la somme de \$41,500 portée au fonds de réserve. Nouvelle-Orléane, 14 ianvier 1898. 15 jan -1 m والمهليج في مواحد إلى والمعطوع الأوادات

Mone, membres du Comité de finances de la southern Insurance Company of New Orleans sertifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé citeseus en represente correctement la situation.

(Bigné): FRANK RODER.

GEO H. DUNBAR,

F. BARKER,

F. G. EL NST.

THOS. J. WOODWARD.

Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

SCOTT McGEHEE, Secretaire.